

FICHE D'IDENTITE DE LA QUALIFICATION VALIDEE

TITRE DE LA QUALIFICATION : Chaudronnier aéronautique

OBJECTIF PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION VALIDÉE

Dans le cadre du strict respect de la réglementation et des normes relatives au secteur aéronautique et sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique, le titulaire de la qualification doit être capable de :

- décoder et analyser un dossier technique : gamme, fiche technique, plan détaillé, ... ;
- exécuter les traitements thermiques adaptés aux matériaux et à la mise en forme suivant le dossier de fabrication ;
- à partir de tôles fines, profilés et / ou de tubes en alliages d'aluminium et / ou en titane, effectuer des opérations : de formage (cambrage, pliage, emboutissage, soyage, dressage, cintrage, réglage et retouche de forme), d'ajustage et détournage ;
- contrôler sa pièce : dimensionnel (forme, profils), état de surface (aspect), de matière (état thermique).

De plus, le titulaire de la qualification doit être capable de :

- maintenir son poste de travail et son outillage en bon état de fonctionnement et de propreté ;
- connaître et mettre en œuvre les règles de sécurité ;
- communiquer et rendre compte oralement ou par écrit d'un défaut ou anomalie à sa hiérarchie.

EPREUVES DE QUALIFICATION

Contrôle final :

Epreuves de qualification	Durée	Note éliminatoire
Epreuves pratiques professionnelles consistant en la : <ul style="list-style-type: none">- réalisation d'une pièce en alliages aluminium (calcul, traçage, débit, contrôle et application) ;- réalisation d'une pièce en acier ou inox (calcul, traçage, débit, soudage, contrôle et réalisation).	8 heures 4 heures	12 < 20
Epreuves théoriques professionnelles portant sur la technologie professionnelle, lecture de plan, connaissance des matériaux, la technologie aéronautique et la sécurité.	2 à 3 heures	10 < 20

Rapport avec exposé ou mémoire avec soutenance :

- **Objectif :**

- **Thème et conditions de choix :**

- **Durée de la préparation :**

- **Conditions et durée de l'exposé ou de la soutenance :**

- **Critères d'appréciation du rapport ou du mémoire et de l'exposé ou de la soutenance :**

Autres : Notation en entreprise (voir grille jointe)

CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Pour être déclaré admis, le candidat doit avoir obtenu :

- au contrôle final : une note minimale de **10/20** pour les épreuves professionnelles théoriques et une note minimale de **12/20** pour les épreuves professionnelles pratiques ;
- à la synthèse de l'évaluation en entreprise : **1**.

OBSERVATIONS

GRILLE D'EVALUATION EN ENTREPRISE

Capacités professionnelles évaluées	Acquis (1)	Non acquis (0)
1 – Décodage et analyse d'un dossier technique		
2 – Réalisation des opérations de formage, d'ajustage, de détournage et d'assemblage		
3 – Contrôle dimensionnel, de matière et d'aspect		
4 – Exécution des traitements thermiques adéquates		
5 – Organisation du poste de travail		
6 – Mise en œuvre des règles de sécurité		
7 – Communication avec sa hiérarchie et son équipe de travail		

Synthèse : insuffisant / très insuffisant (0)

satisfaisant / très satisfaisant (1)